

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2011 : 20H30

Présents : DUQUEROIE J., GAUTHIER J.C., HAUTION G., AUBINEAU F., PINGAULT G., MORISSET J.Y, BALLEH H., MASSONNIERE C., BOIREAU D., COGNAC M., PUISSESSEAU F.

Secrétaire de séance : Hervé BALLEH

- Tarifs des repas de la cantine scolaire au 1^{er} janvier 2012 :
 - enfants : 2,80 €
 - adultes : 4,90 €, le prix de revient étant d'environ 10 €.

- Tarifs des concessions cimetièrre au 1^{er} janvier 2012 :
 - Concession pour trente ans : 60,00 € le m²
 - Concession pour cinquante ans : 90,00 le m²

- Conseil d'Ecole du 21 Octobre 2011 à Lizant :

Effectifs du regroupement :

- Lizant : 29 inscrits (14PS, 7 MS, 8GS)
- Voulême : 21 inscrits (11CP, 10 CE1)
- Saint-Gaudent : 27 inscrits (10CE2, 11CM1, 6CM2).

Soit 77 enfants inscrits sur le R.P.I., les prévisions sont de 81 pour 2012-2013.

Les parents d'élèves ainsi que les élus décident de voter une motion pour l'ouverture d'une classe supplémentaire.

- La demande de subvention de l'école de LIZANT d'un montant de 480,00 € pour financer une classe de mer les 14,15 et 16 mai 2012 à Meschers-sur-Gironde est acceptée. La classe partirait avec celle de Saint-Saviol.

- L'installation des numéros et plaques de rues est en cours dans le Bourg.

- La réunion des délégués communautaires voirie aura lieu le 7 décembre pour préparer la campagne de travaux 2012 ; il est déjà prévu de refaire la cour de l'école.

- La journée chemins est prévue le Samedi 26 novembre, les chemins seront balayés le Vendredi 25 avec le matériel communal.

- La législation en vigueur qui concerne l'éolien a changé le 25 Août suite à la parution d'un nouveau décret qui fait entrer l'éolien dans le régime des installations classées pour la protection de l'environnement (I.C.P.E.). Si cette modification n'impacte en rien le projet de MAIA EOLIS Sud Vienne, Nord Charente, elle retarde la procédure administrative en repoussant l'enquête d'utilité publique.

Quand au projet Valorem, des sondages de sol ont montré qu'il existait des cavités souterraines sous certaines éoliennes, il a donc été décidé de renforcer le sous-sol sous les éoliennes concernées.

- Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec la société BOLLORÉ mandatée par le Conseil Général pour la couverture internet des zones blanches sur Lizant et Genouillé. De petites antennes WIFI au nombre de 5 seraient installées sur le château d'eau de la Fouchardièrre. Sur la question de dangerosité et d'impact dur l'environnement, la Société Bolloré présentera au cours d'une réunion publique une étude démontrant l'innocuité de ces antennes sur la santé. Les travaux seraient effectués pour une mise en service à la fin janvier 2012.

- Le Conseil Municipal réitère son opposition à la création d'un syndicat d'eau unique pour le département de la Vienne. Une délibération prise en ce sens le 17 juin 2011, votée à l'unanimité émettait un avis défavorable à cette création de syndicat unique.

- Les vœux de la municipalité auront lieu le Dimanche 15 janvier 2012 à 10h30.